

Prix du restaurant universitaire : une baisse nécessaire qui doit être accompagnée d'autres mesures !

Après des mois de mobilisation et d'interpellation de l'UNEF contre la précarité étudiante, qui s'est accentuée durant la crise sanitaire, le Gouvernement a décidé de **baisser le prix du restaurant universitaire à 1 € pour les étudiant·e-s boursier·ère-s.**

Le repas 1 à un euro pour les boursier·e-s, une victoire des étudiant·e-s qui doit en appeler d'autres

Depuis le début de la crise sanitaire, l'UNEF dénonce l'explosion de la précarité étudiante qui vient s'ajouter à l'augmentation constante du coût de la vie étudiante. Pendant des mois, les jeunes ont été un non-sujet pour le Gouvernement jusqu'à l'annonce d'une aide ponctuelle de 200€. **L'annonce d'un tarif spécifique pour les étudiant·e-s boursier·e-s à 1€ est ainsi le résultat d'une longue bataille syndicale de l'UNEF. Cette mesure positive reste néanmoins insuffisante face à l'ampleur de la crise.** De nombreux·ses étudiant·e-s ayant perdu des sources de revenus ont accumulé des arriérés de loyers. Dans le même sens, alors que le salariat est nécessaire pour vivre pour nombre d'entre nous, il est difficile de trouver un emploi cet été tout comme pour le reste de l'année. D'autres mesures sont donc nécessaires pour faire face à la précarité étudiante.

Une mesure qui exclut les étudiant·e-s non-boursier·e-s pourtant touché·e-s fortement par la crise

Les étudiant·e-s non-boursier·e-s représentent 73% des étudiant·e-s et ne sont pas concerné·e-s par ce tarif alors qu'il·elle-s font face à de nombreuses difficultés. Par ailleurs le système de bourses étant basé sur les revenus des parents et non des étudiant·e-s, de nombreux·ses étudiant·e-s sont en réalité en grande précarité et n'ont pas accès aux bourses comme par exemple les étudiant·e-s étranger·e-s qui sont totalement exclu·e-s du système. Le Conseil d'Administration du CNOUS devra se prononcer sur le tarif appliqué dans les prochains jours. **Dans cette perspective, l'UNEF alerte sur la nécessité de diminuer également ce tarif qui a augmenté de plus de 20% en 20 ans. L'existence d'un tarif unique et indifférencié entre les étudiant·e-s garantissait par ailleurs l'égalité et l'accès de tou·te-s à une tarification sociale.**

Afin d'éviter que les jeunes ne soient les victimes de la crise sociale et économique, l'UNEF revendique :

- La baisse du prix du restaurant universitaire pour l'ensemble des étudiant·e-s étudiant·e-s non-boursier·ère-s ;
- Une augmentation de 20% du nombre de boursier·ère-s via une modification des critères

- Une augmentation du montant des bourses
- L'intégration des étudiant·e·s étranger·e·s au système de bourses
- Un retour de l'Aide à la Recherche du Premier Emploi permettant de continuer à percevoir ses bourses après la fin de ses études, son prolongement et son élargissement
- Une augmentation du budget des CROUS afin d'accompagner au mieux les étudiant·e·s en difficulté ;
- La construction effective des 60 000 logements CROUS promis au début du quinquennat ;
- L'abrogation des frais d'inscription différenciés pour les étudiant·e·s étranger·ère·s, qui forment l'un des publics étudiant les plus précaires en France.

Contact :

Elisabeth ABANDA AYISSI

Attachée de presse de l'UNEF

06.03.55.45.28 / presse@unef.fr